

## **ACCUEIL DE JOUR THERAPEUTIQUE**

# **LIVRET D'ACCUEIL**



**Réactualisé le 5 Décembre 2014 et présenté au Conseil de la Vie Sociale du 13 Avril 2015,  
au Comité Technique d'Etablissement du 16 Avril 2015  
et au Conseil d'Administration du 23 Avril 2015**

# SOMMAIRE

- I. PRESENTATION
- II. L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE
- III. LA PRISE EN CHARGE
- IV. L'OBJECTIF DES ACTIVITES
- V. ACTIVITES OCCUPATIONNELLES LUDIQUES ET DE LOISIRS
- VI. LES TARIFS
- VII. A QUI VOUS ADRESSER ?

## Références réglementaires :

- Code de l'Action Sociale et des Familles,
- Loi n° 2002-2 du 2 Janvier 2002,
- Circulaire DGAS/SD5 n° 2004-138 du 24 Mars 2004

## **I. PRESENTATION**

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008, la résidence Bouic-Manoury propose un accueil de jour thérapeutique, d'une capacité de 10 personnes.

Cette structure s'adresse aux personnes présentant la maladie d'Alzheimer ou des troubles cognitifs apparentés et qui vivent à domicile.

Des locaux, situés dans un pavillon indépendant, sont attribués spécifiquement à cette structure et disposent d'une autonomie de fonctionnement.

L'accueil a lieu de 10h00 à 16h30 du lundi au vendredi sauf le mercredi et les jours fériés. Il peut se faire à la journée ou à la demi-journée, une ou plusieurs fois par semaine.

Les transports entre le domicile et l'accueil de jour sont assurés et pris en charge par la structure.

## **II. L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE**

L'équipe est constituée de deux aides-soignantes ou aides-médico-psychologiques, d'un agent des services hospitaliers, d'une animatrice également en charge du transport et d'un agent administratif.

Cette unité peut également bénéficier des compétences de certains professionnels attachés à la résidence : un médecin coordonnateur, un cadre de santé, une infirmière coordonnatrice et un psychologue.

## **III. LA PRISE EN CHARGE**

Les objectifs de l'accueil de jour sont de :

- mettre en place un projet thérapeutique individuel visant à maintenir l'autonomie en sollicitant les capacités préservées,
- proposer un soutien psychologique adapté,
- proposer une prise en charge globale à la fois psychologique et physique en vue d'une resocialisation de la personne,
- soutenir et soulager les proches.

## **IV. L'OBJECTIF DES ACTIVITES**

- Préserver l'estime de soi.
- Préserver la qualité de vie quel que soit le handicap.
- Stimuler les potentialités et préserver l'autonomie.

***Il est important de mettre en situation de « faire » en valorisant,  
sans mettre en situation d'échec.***

Pas de notion de « performance ».

## V. Activités occupationnelles ludiques et de loisirs :

Le but est de proposer à chacun des occupations qui correspondent à ses goûts et à son vécu.

- Sorties, promenades,
- Activités de la vie quotidienne (cuisine, repas thérapeutique, jardinage, etc...),
- Activités de motricité (gymnastique douce, atelier équilibre, danse, etc...),
- Activité de stimulation (jeux de société, atelier mémoire, chant, etc...),
- Soins esthétiques,
- Séances de détente et repos si nécessaire.

## VI. LES TARIFS

A compter du 1<sup>er</sup> mars 2016, les tarifs sont fixés par le Conseil Départemental de Seine-Maritime.

Ils comprennent :

### Partie hébergement :

- 17,71 € par jour avec repas

### Partie dépendance :

- GIR 1-2 : 22,56 €

- GIR 3-4 : 14,32 €

- GIR 5-6 : 6,07 €

## VII. A QUI VOUS ADRESSER ?

- ❖ **Au secrétariat** : de 9 h 00 à 17 h 00 au 02.35.96.77.11, du lundi au vendredi pour vos questions d'ordre administratif.
- ❖ **A l'infirmière coordonnatrice**: de 9 h 00 à 16 h 30 au 02.35.96.18.64, du lundi au vendredi pour vos questions d'ordre médical. Elle assure le lien avec les médecins, votre famille, l'administration.
- ❖ **Au personnel** : de 9 h 00 à 18 h00 au 06.79.04.49.44 ou au 06.42.67.47.57, du lundi au vendredi sauf le mercredi pour signaler une absence imprévue.

Afin de satisfaire les besoins des personnes accueillies, l'ensemble de l'équipe est à l'écoute de chacun.

Un cahier de doléances ou de satisfaction est à disposition pour exprimer les opinions.

Des enquêtes sont effectuées régulièrement pour recueillir les observations des uns et des autres.

Des rencontres avec les familles ont lieu de façon régulière.